



Pour faciliter la lecture, le genre masculin est utilisé sans discrimination dans ce texte.

POSTE DE COORDONNATEUR À L'ENVIRONNEMENT
SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
POSTE PERMANENT – TEMPS PLEIN

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU POSTE

Sous la supervision immédiate du directeur du Service de l'aménagement du territoire, le coordonnateur à l'environnement est responsable de l'ensemble des activités reliées à l'environnement de la MRC. Le coordonnateur à l'environnement a comme mandat principal la mise en œuvre du Plan d'action en développement durable de la MRC et du plan d'action de la conservation de la biodiversité. Il travaille aussi sur l'élaboration du Plan d'action sur les changements climatiques de la MRC de Papineau.

Le titulaire du poste participe aussi à la protection de la qualité de l'environnement par l'élaboration et la mise en œuvre du Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) et du plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH) de la MRC. Il assure l'application de la réglementation relative à l'écoulement de l'eau et conseille les municipalités dans les projets environnementaux.

FONCTIONS À ACCOMPLIR

À titre indicatif, les principales fonctions du coordonnateur à l'environnement sont les suivantes :

Gestion des cours d'eau

- Agir à titre de personne responsable des cours d'eau qui relèvent de la compétence de la MRC, en vertu des articles 103 à 110 inclusivement de la *Loi sur les compétences municipales*;
- Offrir le soutien technique auprès des municipalités ayant signé l'entente de délégation de compétence aux municipalités locales du territoire de la MRC de Papineau concernant l'application des règlements, le recouvrement des créances et la gestion des travaux prévus aux cours d'eau et lacs;
- Planifier et réaliser le plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH);

Gestion des matières résiduelles

- Travailler de concert avec les municipalités pour développer des projets ou activités locales visant la gestion des matières résiduelles;
- Veiller au respect des lignes directrices sur la planification régionale de la gestion des matières résiduelles;
- Coordonner la révision du PGMR de la MRC, et ce, en collaboration avec la commission d'aménagement, des ressources naturelles et de l'environnement;

Autres dossiers en environnement

- Assurer un soutien technique auprès des municipalités dans le cadre de l'application de la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables et du Schéma d'aménagement et de développement de la MRC;

- Planifier, organiser et animer des séances de formation relative à la compréhension et à l'application de politiques et de normes environnementales;
- Planifier et coordonner la réalisation de projets en environnement et effectuer certaines recherches sur ces dossiers;
- Supporter les municipalités locales dans leurs démarches à caractère environnemental;
- Rédiger des rapports, des analyses, des appels d'offres, des résolutions ou tout autre document mis à la disposition des gestionnaires, des décideurs et des municipalités locales;
- Assurer le suivi du plan d'action en développement durable de la MRC de Papineau;
- Assurer le suivi de la Stratégie de conservation de la biodiversité de la MRC de Papineau et de son plan d'action;
- Élaborer le plan sur les changements climatiques de la MRC de Papineau;

QUALIFICATIONS RECHERCHÉES

Scolarité

- Formation universitaire de 1^{er} cycle en environnement, urbanisme, biologie, géographie ou tout autre domaine connexe. Une combinaison acceptable d'expérience, de formation et d'études pertinentes peut être considérée;

Expérience

- Minimum de 2 années d'expériences professionnelles pertinentes en gestion environnementale, dont notamment dans l'application de normes réglementaires municipales;
- Une expérience en milieu municipal, régional ou au sein d'une administration publique constitue un atout important;

Atout

- Formation universitaire de deuxième cycle.

HABILETÉS / COMPÉTENCES

- Bonne connaissance du concept de développement durable et des enjeux qui le caractérise;
- Connaissance approfondie du milieu municipal ou régional à l'inspection du territoire;
- Maîtrise des lois et des règlements applicables à son champ d'expertise;
- Maîtrise de logiciels divers pour l'exécution de ses tâches (Word, Excel, PowerPoint, Outlook, etc.);
- Maîtrise de la langue française orale et écrite;
- Autonomie; initiative, sens des responsabilités, leadership;
- Planification, sens de l'organisation;
- Habiletés en animation et en communication, dynamisme;
- Souci du détail, recherche d'informations, raisonnement analytique;
- Capacité à travailler dans un environnement politique en privilégiant une approche client;
- Posséder une voiture et un permis de conduire valide au Québec pour réaliser les déplacements requis dans le cadre des fonctions à accomplir.

TRAITEMENT

Poste permanent, temps plein (35 heures/semaine).

Le traitement annuel est basé sur la convention collective et est évalué selon l'expérience du candidat retenu. Les modalités liées au contrat sont établies également selon la convention collective.

Toute personne intéressée doit faire parvenir sa candidature **au plus tard le vendredi 12 avril 2024** à la MRC de Papineau à l'adresse suivante : 266, rue Viger, Papineauville (Québec) J0V 1R0 ou par courriel : a.holleville@mrc-papineau.com

Seuls les candidat(e)s retenu(e)s seront contacté(e)s.